

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

 La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 4^{ème} trimestre 2012.

LIBELLES	QUATRIEME TRIMESTRE 2012	QUATRIEME TRIMESTRE 2011	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2012 AU 31/12/2012	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2011 AU 31/12/2011
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	135 234 135,934	121 033 904,701	509 541 770,110	470 111 696,147
* Intérêts	90 588 921,908	77 682 215,322	327 190 418,541	314 554 129,351
* Commissions en produits	21 968 379,274	20 486 142,998	82 242 269,002	71 585 639,978
* Revenus du portefeuille-titres commercial et	22 676 834,753	22 865 546,381	100 109 082,567	83 971 926,818
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	34 694 292,464	31 710 188,638	128 239 144,107	130 976 305,258
* Intérêts encourus	33 751 531,672	30 839 570,314	124 401 633,767	127 821 332,251
* Commissions encourues	942 760,792	870 618,324	3 837 510,340	3 154 973,007
* Autres charges				
3- Produit Net Bancaire	100 539 843,470	89 323 716,063	381 302 626,003	339 135 390,889
4- Autres produits d'exploitation	1 284 979,533	1 027 216,016	4 072 759,428	3 760 294,524
5- Charges opératoires, dont:	60 609 287,497	60 878 442,769	220 613 451,942	198 721 321,694
* Frais de personnel	43 770 196,383	44 997 229,424	154 461 694,905	142 408 224,718
* charges générales d'exploitation	10 852 658,963	11 610 002,708	43 663 124,110	41 350 188,432
6- Structure du portefeuille :	-	-	959 061 668,415	855 644 450,318
* Portefeuille-titres commercial	-	-	713 753 486,684	615 119 570,868
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	245 308 181,731	240 524 879,450
7- Encours des crédits	-	-	5 605 339 609,620	5 182 244 496,402
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	6 344 717 255,785	5 759 638 851,691
* Dépôts à vue	-	-	3 021 438 132,561	2 714 392 730,125
* Dépôts d'épargne	-	-	1 583 372 146,154	1 393 623 370,613
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	111 231 660,306	125 492 558,659
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	18 110 491,590	33 550 498,549
* Ressources spéciales	-	-	93 121 168,716	91 942 060,110
10- Capitaux propres	-	-	485 541 428,904	485 169 562,309

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNEE 2012

La BIAT a clôturé l'année 2012 avec les résultats suivants :

- ⇒ Un PNB de 381,3 MD, en accroissement de 12,4% grâce à :
 - ⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 509,5 MD, en augmentation de 8,4% ;
 - ⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 128,2 MD, en retrait de 2,1%, grâce notamment à la baisse du TMM et à l'amélioration de la structure des dépôts ;
- ⇒ Des charges opératoires de 220,6 MD, évoluant à 11,0% ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 6344,7 MD, en accroissement de 10,2%, avec des dépôts à vue et d'épargne évoluant respectivement à 11,3% et 13,6% ;
- ⇒ Des encours de crédits de 5605,3 MD, en progression de 8,2% par rapport à fin décembre 2011 ;

La BIAT a poursuivi durant l'année 2012 sa stratégie d'extension du réseau qui s'est enrichi de onze nouvelles agences : Bab Bnet, Les Jardins d'ElMenzah, Gafsa, Sidi Hassine, Bizerte Corniche, Radès, Ibn Khaldoun, Gabès 2, Sousse Erriadh, Sayada et Ksar Hellal 2 portant ainsi son réseau à 159 points de vente.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/12/2012

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au quatrième trimestre de l'année 2012.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2012 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-12-2012 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n° 24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-12-2012 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2012 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-12-2012.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au quatrième trimestre 2012. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-12-2012 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de décembre 2012. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/12/2012.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du quatrième trimestre 2012, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2011 que celles relatives à l'année 2012.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2012 à 509 542 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 31/12/2012 à 128 239 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2011 et au 31/12/2012 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2011 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 29/06/2012.

Les résultats enregistrés par la BIAT au 31/12/2012 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés à cette même date.